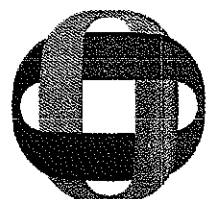


**FONDS D'APPUI A LA  
REALISATION D'ETUDES ET  
DE CONSULTANCES (FAREC)  
RAPPORT ANNUEL 2010**



## Table des matières

1	Fiche projet	3
2	Situation actuelle	4
3	Bilan des activités par expertise	5
	3.1 Analyse de la planification des activités	6
4	Mesures et recommandations	8
	4.1 Dysfonctionnement	8
	4.2 Recommandations	8
5	Nouveau planning	9
6	Mesures et recommandations GÉNÉRALES	10
	6.1 Dysfonctionnements constatés dans la gestion du Fonds	10
	6.2 Recommandations pour améliorer la gestion et la pertinence du Fonds	10
7	Conclusions	11
	7.1 Activités et Finances	11
	7.2 Critères de suivi	11
	7.2.1 Efficience	11
	7.2.2 - Efficacité	11
	7.2.3 Durabilité	11
	7.3 Recommandations générales	11
8	Annexes	12

# 1 FICHE PROJET

Pays	:	Bénin
Secteur et sous-secteur CAD	:	Fonds d'Appui à la Réalisation D'Etudes et de Consultances (FAREC)
Institution nationale ou régionale	:	Ministère de la Prospective, du Développement, de L'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
Chargée de l'exécution	:	(MPDEPP-CAG)
Agence d'exécution	:	CTB
Nombre d'experts en coop. Internat. de la CTB	:	Néant
Durée de la prestation (selon AS/CS)	:	5 ans
Date de démarrage de la prestation :	:	21/03/2008
Date de clôture de la prestation :	:	21/03/2013
Date de reprise de la prestation par la CTB	:	-
Date de signature du PV de remise-reprise	:	-
Budget total de la prestation	:	484.745 EUR-
Période couverte par le rapport	:	01/01/2010 au 31/12/2010

## 2 SITUATION ACTUELLE

Depuis sa substitution au Fonds d'Etudes Bénino-belge (FEBB) suite à la signature de la Convention Spécifique signée entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin le 21 mars 2008, le Fonds d'appui à la réalisation d'études et de consultations (FARFC) a été placé dans une position de complémentarité aux autres interventions de la coopération dans le respect des principes d'alignement sectoriel (Sector Wide Approach) et de concentration sectorielle dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

Conjointement gérés par un Comité Paritaire composé de la Direction de la Prospection des Financements, de l'Agence Belge de Développement (la CTB) et du Bureau de Coopération au Développement de l'Ambassade de Belgique, les ressources du fonds ont été ouvertes sans restriction aux secteurs prioritaires de l'intervention belge au Bénin : le secteur agricole et le secteur de la santé, le secteur de la décentralisation, les thèmes transversaux que sont l'environnement, l'économie sociale, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les droits de l'enfant, la lutte contre le sida et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

En dépit de la mobilisation organisée par les deux Parties belge et béninoise en direction des ministères sectoriels pour faire connaître le FARFC et leur faire tirer le meilleur profit, l'utilisation du fonds reste très limitée du fait du nombre encore faible des demandes soumises à ce financement.

Les ressources du FARFC sont destinées au financement des études d'identification de projets et de programmes de développement dans le cadre des priorités définies par le gouvernement de la République du Bénin, la préparation de cahiers de charge pour des études pour lesquelles les administrations n'ont pas l'expertise nécessaire, des consultations et missions de courte durée liées à la préparation des programmes et projets de développement, des analyses stratégiques dans les secteurs d'intervention de la coopération bénino-belge; des séminaires ou des ateliers, des activités de formation au profit du personnel de l'administration béninoise destinées à renforcer leurs capacités en termes de préparation de programmes et de projets de développement et ce, dans le cadre du programme de coopération bilatérale. A cela, il convient d'ajouter les études exploratoires en préparation, des Programmes indicatifs de coopération de la coopération bilatérale bénino-belge.

Le présent rapport fait le point de l'ensemble des requêtes soumises au FARFC en 2010, les objectifs des études objet des requêtes ainsi que la suite qui leur a été réservée. Le rapport présente également une analyse des conditions d'octroi des

fonds, des difficultés rencontrées et les approches de solutions que pourrait prendre la SMCL pour une meilleure utilisation du Fonds

### 3 BILAN DES ACTIVITES PAR EXPERTISE

Durant l'année 2010, trois Ministères ont sollicité le FAREC pour un total de neuf requêtes. Il s'agit notamment des Ministères chargés de l'Agriculture (3), des Finances (1), de la Décentralisation (1) et du Développement (4).

Par Ministère, les requêtes détaillées se présentent comme il suit :

- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP)**
  1. Requête pour la détermination du mode de gestion des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et des Plateformes de Transfert (PFT) construites dans le cadre du projet d'Appui au Développement des Filiales Halieutiques (ADEFIH) pour un montant de 14.000.000 FCFA.
  2. Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge, pour 5.910.000 FCFA.
  3. Requête pour la validation de l'étude sectorielle de diversification agricole 9.020.000 FCFA.

- **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**
  1. Requête de financement des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP III, pour un montant de 36.016.000 FCFA.

- **Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAT)**
  1. Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans le secteur de la décentralisation, pour un coût de 13.112.680 FCFA.

- **Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG)**

1. Requetes pour l'elaboration des Tableaux de Bords Sociaux (TBS) 2009-2010 dans les départements de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo, pour respectivement 8.370.000 F CFA et 5.495.000 F CFA.

- 2 Requête de financement pour l'élaboration du Rapport sur la Coopération au Développement (RCD), au titre des années 2007 et 2008, pour un montant de 17.158.000 FCFA.
- 3 Requête pour l'élaboration du Document de Politique Nationale de l'Aide au Développement, pour un montant de 53.000.000 FCFA.

Sur les neuf requêtes ci-dessus mentionnées, cinq ont obtenu une suite favorable, notamment :

- Requête pour l'étude sur la détermination du mode de gestion des BOC et PFT construites dans le cadre du projet ADEFIH, pour un montant maximum de 14.000.000 FCFA (21.343 EUR), qui a été réalisée à 12.640.291 FCFA, soit (19.270 EUR)
- Requête pour le financement d'une mission d'appui à l'intégration du genre dans les projets de sécurité alimentaire de la coopération bénino-belge, pour 5.910.000 FCFA (9.010 EUR)
- Requête de financement pour les consultations départementales dans le cadre de l'élaboration de la SCRP III, pour un montant de 26.071.601 FCFA (39745,90 EUR)
- Requête de cofinancement avec la Banque Mondiale, pour la Revue des Dépenses Publiques 2009 dans la fourniture de services publics dans le secteur santé et la décentralisation, pour un montant total réel de 15.802.004 FCFA, soit 24.090 EUR
- Finalisation de l'étude diagnostique sur le développement de la filière riz initiée en 2009 et pour un montant global réel de 13.119.140 FCFA, soit 20.000 EUR
- Requête pour l'élaboration du Document de Politique Nationale de l'Aide au Développement, pour un montant de 53.000.000 FCFA.

### 3.1 Analyse de la planification des activités

Le tableau ci-dessus présente de manière synoptique les requêtes soumises au FAREC au cours de l'année 2010 et la suite qui leur a été donnée

Cinq requêtes sur les neuf soumises au FAREC ont obtenu une suite favorable. Ce qui représente un taux de satisfaction de 55,5%. Il est à noter par ailleurs, les difficultés de mobilisation des expertises locales lorsqu'elles sont recherchées à travers les bureaux d'études. En effet, cette forme d'organisation souffre des capacités financières très limitées des bureaux locaux qui ne permettent pas leur participation aux concours, et des compétences spécialisées généralement recherchées pour la réalisation des études complexes.

La flexibilité du mode de fonctionnement a certainement facilité la mise en œuvre des activités du fonds. Toutefois, la faible demande des ministères sectoriels constitue le facteur limitant qui ne permet pas une utilisation optimale de cet instrument.

Au plan financier, le solde disponible à fin décembre 2009 était de 484 367,70 EUR, soit 317 724 383 FCFA. Se fondant sur ce solde, le montant total des dépenses réelles cumulées effectuées au titre des années 2007, 2008, 2009 et 2010 s'élève à 255 192,89 EUR, soit 167 395 563 FCFA.

Au regard des dépenses réelles cumulées à fin 2010, le solde disponible est de 229 174,81 EUR, correspondant à 150 328 821 FCFA qui servira de base pour l'élaboration du budget prévisionnel de l'année 2011.

## 4 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 4.1 Dysfonctionnement

#### • Contraintes de la prestation

- la difficulté des Ministères requérants, à initier et élaborer des termes de référence des études suffisamment complets et adaptés aux réalités locales ;
- la difficulté de sélectionner des bureaux d'études spécialisés dans les thèmes retenus et/ou d'identifier des consultants ayant les compétences correspondant au niveau de qualité exigé ;
- les difficultés de mobilisation rapide d'une expertise jugée pertinente du fait de l'absence de clauses exceptionnelles dans la procédure qui puissent permettre aux Ordonnateurs du fonds de prendre les décisions en fonction des nécessités.

#### • Principales réussites de la prestation

Les éléments suivants constituent les indicateurs de réussite du FAREC :

- le bon accueil réservé aux études arrivées à terme ;
- les centres d'intérêt abordés par les études offrent l'opportunité de lever les contraintes qui freinent le développement harmonieux des secteurs. De ce fait, les résultats et recommandations qui en sont issus renforcent la pertinence des études initiées et l'efficacité des actions à mettre en œuvre ;
- l'incitation des Ministères requérants, par une démarche participative dès le début des missions, à s'approprier les résultats des études. Cette approche est rendue facile par le fait que les études sont généralement en parfaite cohésion avec les objectifs de développement retenus au sein des secteurs.

### 4.2 Recommandations

Les différentes réalisées devront faire l'objet d'une plus grande attention de la part d'une part des ministères requérants pour l'exploitation des conclusions issues des études, et d'autre part du Ministère en charge du développement dans son rôle de coordination pour assurer une meilleure intégration des principales conclusions qui se dégagent des études dans les politiques de développement.



## 5 NOUVEAU PLANNING

Au titre du planning de l'année 2011, certaines études ont été identifiées et devront faire l'objet d'approfondissement en ce qui concerne les termes de référence. Il s'agit notamment des études ci-après:

- L'étude socioéconomique sur base de SAFIC
  - L'étude de repérage et de mise en cohérence des différentes bases de données installées dans les communes
  - L'étude des cadres de base de l'Observatoire de la Gouvernance Locale et de la Décentralisation (OGOLD)
  - La mise en place d'un logiciel de gestion communale des procédures de marchés publics
- La finalisation des termes de référence permettrait de situer l'instrument de financement, soit le FAREC soit le PAEX pour la réalisation de ces études. Les coûts de réalisation annoncés sont indicatifs et feront l'objet de plus de précisions.

## 6 MESURES ET RECOMMANDATIONS GENERALES

### 6.1 Dysfonctionnements constatés dans la gestion du Fonds

Les modalités de mise en œuvre du fonds requièrent d'importantes améliorations, notamment dans le processus d'initiation des requêtes, l'appréciation des études pour lesquelles les financements sont sollicités ainsi que les conditions d'acceptation et d'octroi des fonds.

En effet, la mobilisation des ministères sectoriels mérite d'être relancée à travers l'organisation des séances d'information qui devront offrir l'opportunité aux utilisateurs du fonds de faire mieux cerner les insuffisances qui limitent leur recours au financement du FAREC.

Des clarifications devront être apportées aux différents ministères sur les possibilités qu'offre le FAREC pour la réalisation des études dont les résultats pourraient influencer la meilleure performance de l'ensemble du programme de la coopération bénino-belge dans les deux secteurs prioritaires y compris les thèmes transversaux dont l'importance s'accroît au fur et à mesure de l'évolution du contexte de développement économique national. Le développement local ainsi que la nécessité de faire jouer aux différents acteurs le rôle qui leur revient requièrent que soit mise en œuvre une politique de renforcement de capacités des acteurs concernés. De ce fait, le fonds pourrait être mis à contribution pour la réalisation d'études spécifiques orientées vers l'identification des besoins et la détermination des mesures dont la mise en œuvre pourrait favoriser un réel développement à la base.

Les conditions d'appréciation des dossiers soumis au financement du FAREC ont besoin d'une amélioration, notamment en ce qui concerne les modalités d'appréciation des requêtes et les prises de décision de financement qui garantissent l'implication effective des deux Parties belge et béninoise.

### 6.2 Recommandations pour améliorer la gestion et la pertinence du Fonds

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ancien FEBB, les termes de référence, les cabinets d'études et consultants potentiels ainsi que les rapports des études sont soumis de façon régulière à l'appréciation des différents acteurs y compris le ministère requérant. Cette approche a l'avantage d'impliquer davantage les bénéficiaires de l'étude dans l'exploitation des conclusions surtout que les études sont généralement portées par les acteurs.

Malheureusement, depuis la mise en place du FAREC cette approche n'a plus cours et les suites réservées aux différentes études qui sont réalisées font l'objet de peu d'attention. Il est laissé aux commanditaires d'en juger de l'opportunité de leur exploitation.

## 7 CONCLUSIONS

### 7.1 Activités et Finances

### 7.2 Critères de suivi

#### 7.2.1 Efficience

L'efficience des études est en liaison avec les options stratégiques choisies par le requérant au regard des besoins à satisfaire en matière d'expertise. En ce qui concerne le fonds lui-même, il demeure efficace en raison des objectifs qui lui sont assignés.

#### 7.2.2 Efficacité

Le fonds garde son efficacité par rapport aux attentes des ministères requérants. En termes d'instruments, le fonds comporte des atouts qui pourraient servir à l'amélioration des conditions de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales.

#### 7.2.3 Durabilité

Beaucoup d'efforts méritent d'être mis en œuvre particulièrement par les ministères et structures bénéficiaires des études qui sont réalisées. Les conclusions des différentes études devront être effectivement mises à contribution au travers des actions développées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles

### 7.3 Recommandations générales

En dépit de l'atelier d'informations organisé en mai 2009, le FAREC est très peu sollicité. Il importe alors de définir une nouvelle stratégie d'informations en direction des ministères sectoriels, potentiels bénéficiaires du Fonds. Il serait indiqué que la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement accompagne les ministères sectoriels requérants dans le suivi des conclusions des études financées par le fonds dans une dynamique d'amélioration des politiques et stratégies nationales de développement des secteurs prioritaires par les différents acteurs concernés. Par ailleurs, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre le dispositif de soumission des requêtes qui implique les principaux acteurs que sont le Bureau de Coopération au Développement et la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement dans la circulation de l'information. Les deux Parties ainsi que la CTB devraient mieux organiser les échanges d'information relatives aux requêtes dans la perspective d'en faciliter les prises de décision dans des délais raisonnables et sur des bases de réel partenariat.

# Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0801511

Project Title: Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultations

Budget Version: J1  
 Currency: EUR  
 YMM: Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing  
 Year to month: 31/01/2011

A FONDS NON ALLOUÉS	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011				
<b>01 Fonds non alloués</b>			80,159,74			1,298,47	664,74	0,00	1,963,20	78,196,54	2%	
01 Fonds non alloués		COGES	80,159,74			1,298,47	664,74	0,00	1,963,20	78,196,54	2%	
<b>B ETUDES / EXPERISES</b>			402,238,78	68,561,98	81,327,98	103,168,99	170,74	253,229,69	149,009,09	63%		
<b>01 Domaine / Secteur (nom)</b>												
01 Etude / Expertise		COGES	1,00	0,00	0,00		0,00	0,00	1,00	0%		
02 Etude de l'utilisation du temps du personnel		COGES	15,237,28	5,912,06			0,00	5,912,06	9,325,22	39%		
03 Etude des flux financiers et des instruments		COGES	16,163,29		12,736,67		0,00	12,736,67	3,426,62	79%		
04 Appui à la politique nationale de		COGES	16,845,62	16,845,62			0,00	16,845,62	0,00	100%		
05 Analyse institutionnelle dans le cadre de la		COGES	29,056,78	39,484,30	11,113,53		0,00	50,597,83	-21,541,05	174%		
06 Etude pour l'accompagnement de l'autorité		COGES	20,000,00	6,320,00	13,256,30		0,00	19,576,30	423,70	98%		
07 Assistance technique pour l'identification d'un		COGES	4,878,37	4,878,37			0,00	4,878,37	0,00	100%		
08 Audit organisationnel des directions	Deleted	REGIE	0,00				0,00	0,00	0,00	2%		
09 Audit organisationnel des directions		COGES	37,049,40	29,343,11	7,335,78		0,00	36,678,89	370,51	99%		
10 Etude diagnostique sur le développement		COGES	20,000,00	10,000,00	10,000,00		0,00	20,000,00	0,00	100%		
11 Marché de service relatif à l'étude "fourniture		COGES	24,090,00	24,090,00			0,00	24,090,00	0,00	100%		
12 Atelier départementaux de concertation des		COGES	54,907,00	39,745,90			0,00	39,745,90	15,161,10	72%		
13 Détermination du mode de gestion des BOCs		COGES	20,000,00	19,270,00			0,00	19,270,00	730,00	96%		
14 Elaboration de la politique nationale de l'aide		COGES	25,000,00				0,00	0,00	25,000,00	0%		
15 Mission d'appui à l'intégration du genre dans		COGES	9,010,04		2,727,31		170,74	2,898,05	6,111,99	32%		
		REGIE	0,00				0,00	0,00	0,00	2%		
		COGEST	484,367,70	68,561,98	82,626,45	103,833,73	170,74	255,192,89	229,174,81	53%		
		TOTAL	484,367,70	68,561,98	82,626,45	103,833,73	170,74	255,192,89	229,174,81	53%		



# Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0801511

Project Title : **Fonds d'appui à la réalisation d'études et consultances**

Budget Version : **J1**  
 Currency : **EUR**  
 Y1M1 :

Year to month : 31/01/2011

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011				
16 Etude socio économique sur base de SAFIC		COGES	30,000,00						0,00	30,000,00	0%	
17 Etude de repérage et de mise en cohérence		COGES	25,000,00						0,00	25,000,00	0%	
19 Etude des cadres de base de l'OGOLD		COGES	25,000,00						0,00	25,000,00	0%	
20 Mise en place d'un logiciel de gestion		COGES	30,000,00						0,00	30,000,00	0%	
<b>X Réserve budgétaire</b>			<b>999,18</b>						<b>0,00</b>	<b>1,999,18</b>	<b>0%</b>	
<b>01 Réserve budgétaire cogestion</b>			<b>1,969,18</b>						<b>0,00</b>	<b>1,969,18</b>	<b>0%</b>	
01 Réserve budgétaire COGESTION (reliaquat		COGES	1,007,20						0,00	1,007,20	0%	
02 Réserve budgétaire COGESTION (reliaquat		COGES	961,98						0,00	961,98	0%	

REGIE	0,00					0,00					0,00	2%
COGEST	484,367,70	68,561,98	82,626,45	103,833,73	170,74	255,192,89	229,174,81	53%				
TOTAL	484,367,70	68,561,98	82,626,45	103,833,73	170,74	255,192,89	229,174,81	53%				

